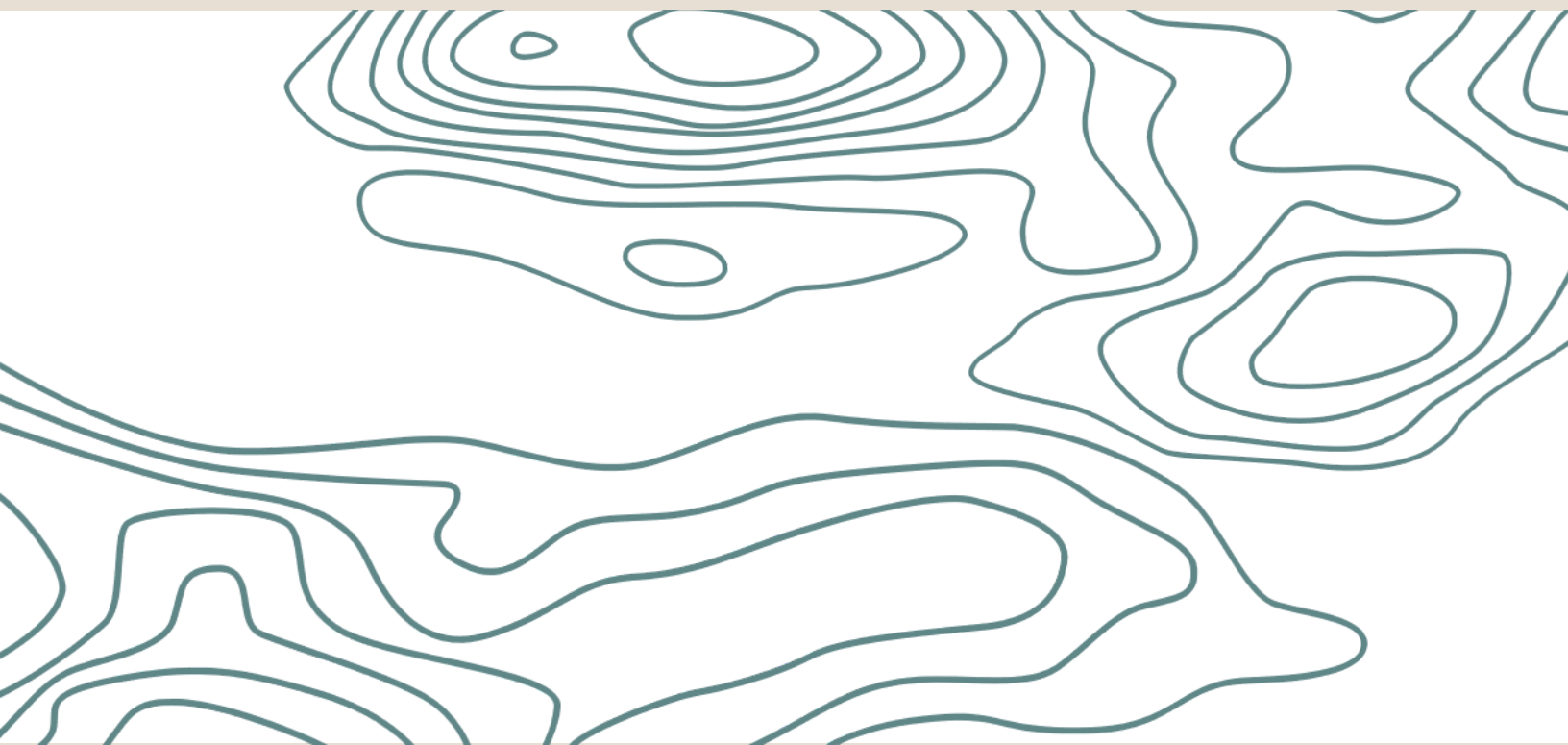


Document d'accompagnement

Les rubriques de la fiche synthèse



Contenu de la fiche synthèse

Discussion sur les rubriques

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre d'un système de monitoring, un indicateur mesure, de façon qualitative ou quantitative, l'évolution d'un phénomène à l'aide d'informations pertinentes. Il permet de suivre une cible relative à l'objectif de planification territoriale auquel il se réfère et il sert d'outil de représentation synthétique pour l'enjeu sur lequel il porte.

Toutefois, il est nécessaire de bien comprendre les caractéristiques de l'indicateur, ainsi que ses forces, ses faiblesses, sa méthodologie de calcul, etc. afin de bien le mobiliser.

Pour faciliter cette réflexion sur les indicateurs, de même que pour en assurer la pérennité, l'observatoire Oteraud a développé une fiche synthèse. Elle se décline en plusieurs rubriques, qui regroupent les aspects qui nous semblaient les plus pertinents. La fiche synthèse permet de créer une vision synthétique des indicateurs retenus dans une démarche de monitoring, autant leurs modalités d'utilisation que leurs caractéristiques.

Le présent document vise à expliquer les différentes rubriques de cette fiche synthèse afin de faciliter son appropriation et son utilisation par les praticiennes et les praticiens de l'aménagement du territoire québécois.

OBJECTIF DE LA FICHE SYNTHÈSE

La fiche synthèse vise à outiller les aménagistes dans l'élaboration et l'opérationnalisation de leur système de monitoring. Elle touche plus particulièrement une composante de ce système, soit l'indicateur.

C'est donc à la fois un outil : de collecte d'informations, d'analyse, de méthodologie et de justification des choix effectués par une MRC lors de la conception de son système de monitoring. La fiche peut être utilisée telle quelle ou adaptée selon les besoins spécifiques des MRC.

La fiche peut être utilisée à la fois par les observatoires et par les MRC.

D'une part, les MRC peuvent s'en servir dans leur travail sur le système de monitoring en leur permettant de constituer une banque d'indicateurs analysés et validés.

D'autre part, les Observatoires du Réseau national des observatoires de l'aménagement et du développement durable des territoires peuvent proposer aux MRC des fiches déjà remplies pour faciliter la sélection d'indicateurs par les MRC.



DESCRIPTION DES RUBRIQUES

La fiche synthèse est divisée en 6 grandes rubriques qui présentent chacune un ou plusieurs aspects d'un indicateur.

FICHE SYNTHÈSE Réinitialiser ID

Nom de l'indicateur

OGAT correspondante Choisissez l'orientation auquel l'indicateur est relié **1**

Objectif correspondant Choisissez l'objectif auquel l'indicateur est relié

Thème Choisissez le thème auquel l'indicateur est relié

Indicateur

Description

Évaluation de l'indicateur

Force(s) **2**

Faiblesse(s)

Données

Nom et liens

Producteurs

Plus récente mise à jour

Fréquence de mise à jour

Degré de désagrégation

Québec

MÉTHODOLOGIE ID

Justification du choix de l'indicateur par la MRC

4

Cibles de la MRC

Fréquences des mesures

Comment calculer et utiliser l'indicateur

Pistes à explorer 5

Date de création de la fiche **6**

Plus récente mise à jour

Initiales

Québec

1. Dénomination

2. Présentation et évaluation

3. Données

4. Justification

5. Opérationnalisation de l'indicateur

6. Informations sur la fiche

Chacune de ces 6 grandes rubriques est décrite plus en détail dans les sections qui suivent.



1. DÉNOMINATION

La première rubrique sert à identifier l'indicateur et faire une première catégorisation générale.

Elle comprend :

- un ID unique;
- le nom de l'indicateur;
- l'OGAT, l'objectif et le thème auxquels l'indicateur correspond le mieux.

2. PRÉSENTATION ET ÉVALUATION

Cette rubrique approfondit la description de l'indicateur en précisant son utilité, ses qualités et ses caractéristiques

Elle comprend :

- Une description générale de l'indicateur afin de faciliter la compréhension de celui-ci et de cerner le contexte où il sera pertinent de l'utiliser;
- une section pour énumérer les forces et les faiblesses de l'indicateur. Ces forces et faiblesses peuvent porter sur plusieurs éléments : les modalités de son utilisation en contexte municipal, les données qu'il faut mobilisées pour calculer l'indicateur, la facilité de sa compréhension par les acteurs, etc.;
- une analyse qualitative qui est résumée dans un graphique qui présente une évaluation basée sur 5 critères de qualité. Cette évaluation de la qualité de l'indicateur est décrite plus en détail dans le [document](#) portant sur le sujet.

3. DONNÉES

Cette rubrique comprend des informations à propos des données qui sont utilisées dans le calcul de l'indicateur.

Elle comprend :

- le nom des données utilisées;
- un lien vers les données utilisées, lorsque disponible;
- le ou les noms des producteurs de ces données;
- l'année de la plus récente mise à jour;
- la fréquence de mise à jour de chaque donnée;
- le degré de désagrégation.

LA DÉSAGRÉGATION

La désagrégation consiste à ventiler des données en catégories plus fines selon différentes dimensions. Elle permet de passer d'un ensemble global à des sous-ensembles afin d'en faire ressortir les spécificités.

Voici quelques exemples de désagrégation selon différentes dimensions :

- Démographique : l'ensemble de la population, à des groupes spécifiques (autochtones, par exemple).
- Urbanistique : la ville, vers le bâtiment.
- Statistique : le pays en entier, vers l'îlot de diffusion.
- Économique : L'économie entière d'un pays, vers un secteur spécifique de cette économie (secteur des hautes technologies par exemple).

Statistiques Canada a mis en place un Plan d'action sur les données désagrégées qui visent à mieux représenter la réalité de segments spécifiques de la population canadienne, tels les peuples autochtones, les femmes, les populations racisées et les personnes ayant une incapacité. Les informations sur ce plan sont disponibles [ici](#).



4. JUSTIFICATION

Cette rubrique invite les MRC à colliger et à conserver les réflexions ayant mené à la sélection de l'indicateur, ainsi qu'à justifier sa pertinence advenant son intégration au système de monitoring.

Cette rubrique contient également des espaces pour consigner des informations se rapportant à la cible qui aura été choisie pour l'indicateur.

Elle comprend :

- un espace pour écrire la cible sous forme d'une phrase complète;
- un espace pour inscrire l'intervalle de temps qui passera entre les différents mesurages de l'indicateur.

5. OPÉRATIONNALISATION DE L'INDICATEUR

Cette rubrique porte sur différents éléments d'application qui permettront aux praticiennes et aux praticiens de calculer l'indicateur et de savoir comment bien l'utiliser.

Elle comprend :

- un espace pour expliquer comment calculer et utiliser l'indicateur :
 - Permet d'expliquer la méthodologie qui est utilisée afin de calculer l'indicateur;
 - cet espace présente également les différentes modalités de son utilisation dans le cadre du monitoring de l'aménagement du territoire;

LA JUSTIFICATION

L'utilisation de cette rubrique est pertinente de plusieurs façons pour une MRC :

- elle permet de bien clarifier les raisonnements et réflexions derrière les choix qui ont été faits par une MRC à propos de l'opportunité d'utiliser un indicateur par rapport à un autre ;
- le contenu de cette rubrique peut servir à nourrir des discussions qui auront lieu autour des indicateurs, soit pour expliquer leur pertinence, leur fonctionnement ou encore les objectifs que l'indicateur permettra d'atteindre;
- elle permet également de garder une trace des décisions qui ont été prises lors de la conception du système de monitoring et qui peuvent être utiles lors de la réalisation du bilan ou des différents rapports de monitoring, notamment si le personnel en place a changé à travers le temps.

- un espace qui propose des pistes supplémentaires à explorer :
 - Cette rubrique est prévue afin de consigner des informations qui permettraient d'explorer d'autres possibilités d'utilisation ou d'analyse de l'indicateur visé par la fiche. Ces informations peuvent suggérer d'autres indicateurs qu'ils seraient intéressants d'associer à celui de la fiche afin d'élargir l'angle d'analyse ou la portée de l'analyse qui est faite d'un enjeu. Il peut également s'agir de pistes vers d'autres sources de données qui permettraient d'analyser l'enjeu sous un angle différent.





6. INFORMATIONS SUR LA FICHE

Cette rubrique donne au lecteur ou à la lectrice des informations à propos de la fiche elle-même.

Elle comprend :

- la date de création de la fiche;
- la date de sa mise à jour la plus récente;
- le nom de la personne qui a rempli la fiche.

CONCLUSION

Voici donc qu'a été présentée la façon dont nous avons organisé l'information sur la fiche synthèse d'indicateur. Ces informations représentent celles qui nous semblaient les plus utiles suites aux discussions tenues avec nos partenaires municipaux et universitaires ainsi que dans les quelques exemples de fiches que nous avons analysés au fil de ce travail. Il reste maintenant aux aménagistes à utiliser cet outil dans leur pratique habituelle et nous pourrons ainsi récolter des commentaires afin de continuer à l'améliorer.

RÉFÉRENCES

OTERAUD. 2026. Document d'accompagnement - L'évaluation de la qualité d'un indicateur, Saguenay, 6p.

STATISTIQUES CANADA. 2025. Plan d'action sur les données désagrégées, (Page consultée le 4 mars 2026), <https://www.statcan.gc.ca/fr/confiance/modernisation/donnees-desagregrees>



L'observatoire OTERAUD est un lieu de transfert de connaissances destiné aux acteurs de l'aménagement et du développement du territoire. Il soutient notamment les MRC de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le monitoring de leur territoire. Membre du Réseau national d'observatoires, l'OTERAUD est appuyé par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation et l'Université du Québec à Chicoutimi.

Pour plus d'informations, rendez vous au www.uqac.ca/oteraud ou contactez nous au observatoire_territoires@uqac.ca

Avec la participation financière de :

